



Mines Alerte Canada Rapport Annuel 1999



Les photos de la page couverture (dans le sens horaire à partir du haut à gauche):

La mine au ciel ouvert Iduapriem, Tarkwa, Ghana (photo de J. Kneen);

Caribou, Colombie Britannique (photo du EMCBC);

Camion avec un chargement de métal (photo du EMCBC);

Remblai de lixiviation profonde par cyanuration de la Goldfields Ghana Ltée., Tarkwa, Ghana (photo de J. Kneen);

Enfants à l'extérieur du bureau de relogement de la Goldfields Ghana Ltée., Tarkwa, Ghana (photo de J. Kneen);

Alan Young, co-président de Mines Alerte Canada, présidant une session de stratégies lors de la première réunion du Conseil (photo de C. Coumans).

MiningWatch Canada

Mines Alerte

880 Rue Wellington, Suite 508
Édifice City Centre
Ottawa, Ontario K1R 6K7
Canada
tel. (613) 569-3439
fax: (613) 569-5138
e-mail: mwc@magma.ca
URL: www.miningwatch.ca

Mines Alerte

Mines Alerte est une initiative pan-canadienne appuyée par des groupes oeuvrant en faveur de la justice sociale ainsi que des organisations environnementales, autochtones et syndicales provenant de toutes les régions du pays. Mines Alerte vient combler le besoin urgent d'une réponse coordonnée en fonction de l'intérêt public face aux menaces à la santé publique, à la qualité de l'air et de l'eau, à l'habitat de la vie marine et de la faune et aux intérêts communautaires posées par les politiques et les pratiques minières irresponsables, tant au Canada qu'à l'étranger.

Les buts de Mines Alerte sont les suivants:

- assurer que les pratiques en matière de développement minier soient cohérentes avec les objectifs de communautés durables et de santé écologique;
- renforcer les capacités techniques et stratégiques au sein des communautés et des organisations aux prises avec les retombées du développement minier;
- imposer des termes et des conditions appropriées aux opérations minières et, dans certains cas, prévenir le développement de projets pouvant avoir des effets néfastes dans des régions d'importance d'un point de vue écologique, économique et culturel;
- faire pression en faveur de politiques visant à améliorer l'efficacité et à réduire les risques en matière de développement minier.

Message du personnel national

L'année 1999 a été marquée par le lancement de Mines Alerte. Face aux échecs de l'industrie et du gouvernement à démontrer le bien-fondé de leur rhétorique autour de la notion de pratiques minières environnementalement et socialement responsables, Mines Alerte mobilise une expertise sur les plans technique et stratégique provenant d'un bout à l'autre du Canada et appuie des activités de surveillance, d'analyse et de pression politique nécessaires pour influencer le comportement de l'industrie et des preneurs de décision au sein des instances gouvernementales.

Les membres de Mines Alerte sont des organisations régionales à but non-lucratif aux prises quotidiennement avec des questions liées à l'activité minière et les membres de notre Conseil d'administration sont élus sur la base de leur expertise et de leur engagement. Ensemble, ils ont travaillé avec acharnement à la création d'une organisation nationale – recherche de financement, mise sur pied d'un bureau à Ottawa et embauche d'un personnel compétent. Nous avons lancé nos opérations le 1er avril, 1999.

Au cours de la dernière année, nous avons procédé à l'incorporation de Mines

Alerte et mis en place tous les systèmes administratifs et de communication nécessaires à la bonne marche de l'organisation. Deux nouveaux membres ont joint les rangs de notre Conseil d'administration qui est demeuré actif et engagé. Le Conseil a tenu des réunions de stratégie en mai et en octobre.

Notre programme de communication comporte plusieurs volets. Notre «visibilité» auprès des preneurs de décision, des analystes et des militants repose sur notre capacité à produire de l'information incisive, exacte et crédible. Les moyens et les réseaux de communication (télécopieur et courrier électronique) mis en place pour joindre les médias, les parlementaires et les ministères nous permettent de diffuser notre matériel aux groupes cibles de façon quasi-immédiate. Nous diffusons aussi du matériel de référence et de l'information de base sur notre site Web (www.miningwatch.ca) qui est constamment mis à jour. Le public peut y trouver tous nos communiqués de presse, rapports de recherche et documents de base.

Nous avons collaboré avec les régions pour appuyer des initiatives de développement de leadership, telle *Minding the Mines* dans le nord-est ontarien, et facilité la participation de militants régionaux à une importante session de formation portant sur les mines et l'environnement organisée par le US/Canada Western Mining Activist Network. Nous avons appuyé l'opposition du Comité canadien des ressources de l'Arctique contre l'approbation inopportune du projet Diavik pour des raisons environnementales. Nous avons également appuyé les efforts de la Société de conservation du Yukon pour dénoncer le sauvetage financier de la mine Faro, ainsi que le travail de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada pour empêcher l'ouverture d'une mine à Tombstone Park au Yukon.

Du 10 au 12 septembre 1999, Mines Alerte et la Nation Innu ont convoqué une rencontre de 80 représentants provenant d'une trentaine de communautés autochtones affectées par l'activité minière. La rencontre a permis un échange sur l'expérience et les leçons tirées du processus d'évaluation environnementale et des négociations portant sur les droits fonciers par rapport au projet de

Voisey's Bay. Elle a aussi fourni l'occasion aux groupes autochtones de définir des lignes de collaboration avec Mines Alerte. Les participants nous ont avoué que c'était la première fois qu'ils se trouvaient dans un environnement où ils se sentaient à l'aise de discuter ouvertement de tous les enjeux associés au développement lié aux mines.

Nous avons compilé des rapports de recherche et surveillé les activités des ministères fédéraux impliqués dans la question des mines. Nous avons participé au processus de consultation de Ressources naturelles Canada portant sur les indicateurs de développement durable. Nous avons aussi pris part au séminaire technique organisé annuellement en Colombie-Britannique par le Programme de drainage neutre des effluents miniers.

La pollution et les risques en matière de santé causés par les sites miniers abandonnés constituent un enjeu important pour les communautés autochtones et non-autochtones dans l'ensemble du pays. Dans le but de souligner la responsabilité fédérale, particulièrement dans le Nord et dans les territoires autochtones, nous avons amorcé un travail d'information auprès des fonctionnaires, des ministres et des députés. Avec le Environmental Mining Council of B.C., nous avons travaillé pendant plusieurs semaines à la recherche de base menant à l'élaboration du document intitulé *Mining's Toxic Orphans* destiné aux ministres et aux critiques concernés. Le document a attiré l'attention de plusieurs médias dans le Nord (y inclus une page entière dans le Yukon News), où la responsabilité du fédéral est le plus ressentie.

Le volet public de l'examen quinquennal de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale se déroulera au cours du premier trimestre de l'année 2000 afin de permettre au Ministre de l'environnement de présenter ses recommandations avant la fin de l'année. En tant que membre du caucus sur



Daniel Ashini à la conférence de Mines Alerte/ Nation Innu (photo de C. Cleghorn)



La mine souterraine Tarkwa Deepes, Goldfields Ghana Ltée., Tarkwa, Ghana (photo de J. Kneen)



Remblai de lixiviation profonde par cyanuration de Goldfields Ghana Ltée., Tarkwa, Ghana (photo de J. Kneen)

les processus de planification et d'évaluation environnementale du Réseau canadien de l'environnement, et plus spécifiquement du groupe de travail sur l'examen quinquennal, nous avons été activement impliqués au niveau de la planification de la stratégie et de la présentation depuis le début de 1999.

Nous avons reçu de nombreuses demandes de recherche et d'aide pour faire face aux conséquences des pratiques inacceptables des compagnies minières canadiennes à l'étranger. Ceci s'est traduit par de la recherche portant sur des compagnies individuelles, par des efforts pour attirer l'attention des médias sur les enjeux spécifiques, ainsi que par une critique des subventions publiques à ces compagnies.

Nous avons été un membre actif du Groupe de travail sur la Société pour l'expansion des exportations et avons tenté d'obtenir la divulgation d'informations au sujet des déboursés effectués par cette société publique. Nous avons contribué à la rédaction d'un mémoire et avons comparu devant le Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce international.

Au mois de septembre, nous avons appuyé la venue au Canada de Judith David, de la Guyane, pour parler du rôle de la Société pour l'expansion des exportations dans le dossier du désastre à la mine Omai. En janvier nous avons appuyé la visite de Arianto Sangaji, un militant indonésien de passage au Canada pour parler de l'impact de PT Inco sur les peuples autochtones. Nous maintenons des liens étroits avec la population de Marinduque, aux Philippines, qui poursuit ses efforts afin que Placer Dome assume ses responsabilités suite au désastre environnemental qui s'est produit sur cette île.

En novembre, nous avons voyagé au Ghana pour assister à une conférence sur les mines organisée par Third World Network. Cette visite nous a amené à nous engager à appuyer les efforts de la population de Tarkwa pour combattre les pratiques minières irresponsables.

Nous sommes heureux et fiers des pro-

grès réalisés au cours de la dernière année. En collaboration avec nos nombreux groupes partenaires, nous avons contribué de façon considérable à mettre en évidence les préoccupations liées aux pratiques irresponsables en matière d'activité minière à travers le Canada et à l'étranger.

Nous désirons remercier toutes les organisations et les individus qui nous ont aidés au cours de la dernière année :

Société de conservation du Yukon
Comité canadien des ressources de l'Arctique
Inter Pares
Fédération canadienne de la nature
Northwatch
Morris Rose Ledgett
Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada
Mineral Policy Centre
Project Underground
Third World Network – Secrétariat d'Afrique
Democracy Watch
Fondation Walter and Duncan Gordon
Fondation EJLB
Nation Innu
Fonds canadien pour la protection environnementale
Canadian Environmental Law Association
Mélanie Quévillon
Samuel and Saidye Bronfman Family Foundation
Fondation Richard S. Ivey
Fondation Laidlaw
Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de l'automobile
Fonds humanitaire des métaux
Environmental Mining Council of British Columbia

Points saillants en 1999

- Mise sur pied d'un bureau national à Ottawa doté d'un personnel compétent, d'une administration efficace et de systèmes d'information, sous la direction d'un Conseil d'administration pro-actif et engagé.
- Le Conseil d'administration a tenu des sessions de stratégie portant sur les réformes

en matière d'activité minière.

- Développement d'un centre de documentation sur l'activité minière.
- Recherche sur l'état des répertoires de mines abandonnées au Canada, et présentation auprès du gouvernement fédéral, le 11 janvier 2000, d'une proposition de politique concernant les mines abandonnées.
- Recherche sur les communautés autochtones et le développement minier par le biais d'une consultation tenue les 10-11-12 septembre 1999. Etudes de cas dans six communautés. Publication et distribution des résultats de la consultation et des études de cas en octobre 1999.
- Recherche sur le rôle de la Société pour l'expansion des exportations et les pratiques minières irresponsables. Présentation d'un mémoire devant le Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce international, le 16 novembre 1999.
- Documentation de l'état de la recherche portant sur l'élimination sous-marine des stériles et boues. Participation au forum portant sur la filtration des métaux et le drainage d'acides miniers tenu en Colombie-Britannique en décembre 1999.
- Soumission d'un mémoire dans le cadre de l'étude approfondie concernant la mine Diavik, en juillet 1999.
- Interventions dans des cas spécifiques à la demande de partenaires régionaux: Diavik, Tombstones, MMLER, Tarkwa, Faro et Giant, Ok Tedi, Greenstone au Nicaragua, Tambo Grande au Pérou, déversement à la mine Inco sur le territoire de la Première Nation Wahnapiatae, la proposition par Inco d'un processus hydro-métallurgique, TVI aux Philippines, recherche continue au service de la population de Marinduque dans le dossier Placer Dome aux Philippines.
- Couverture médiatique considérable et visibilité publique autour des initiatives de Mines Alerte. Au-delà de 20 mentions dans les journaux nationaux depuis ses



(photo de J. Kneen)

débuts. Développement d'une banque de données exhaustive en anglais et en français à la disposition des médias et des partenaires.

- Contribution d'un article et d'informations dans le cadre de la publication prochaine d'un livre publié par le World

Rainforest Movement et intitulé Undermining the Forest: A Canadian Case Study.

- Participation et présentation lors du Forum sur les indicateurs de développement durable organisé par Ressources naturelles Canada. Rôle de leadership dans les discussions d'orientation politique et la préparation de documents de base.
- Participation, conjointement avec le Réseau canadien de l'environnement, dans le processus d'examen quinquennal de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.
- Développement d'une stratégie pour promouvoir la sensibilisation et une réaction du public à l'égard des changements proposés au Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux.
- Présentation, conjointement avec le Comité canadien des ressources de l'Arctique, auprès de fonctionnaires clés des Affaires indiennes et du Nord Canada au sujet de politiques concernant la présomption de responsabilité pour le nettoyage des mines Giant et Faro.
- Collaboration avec Third World Network pour sensibiliser le ministère des Affaires étrangères et du commerce international à la situation à Tarkwa. Réunion avec les ingénieurs de la firme John van Nostrand Associates responsables du déménagement de la mine.
- Présentation dans deux panels portant sur les conséquences sociales et communautaires lors de la conférence du Canadian Aboriginal Minerals Association tenue à St. John's à Terre Neuve, en novembre.
- Participation dans les discussions à propos des effets des ententes de partenariat social entre les compagnies transnationales et les ong. Nous avons pris la parole lors du forum de l'ACDI sur le partenariat et participons dans le cercle d'étude sur la participation des ong avec le secteur privé organisé par le Conseil canadien pour la coopération internationale.

- Collaboration avec le comité technique du Western Mining Activist Network dans le développement du Cadre de référence pour l'activité minière responsable.
- Mise sur pied d'un programme de subventions modestes pour appuyer les groupes régionaux. Nous avons appuyé l'atelier de travail Minding the Mines dans le Nord de l'Ontario et payé les frais de voyage des participants de Terre Neuve pour assister à l'atelier du Western Mining Activist Network à Reno. En ce moment, nous sommes en train d'examiner des demandes provenant du Yukon.
- En janvier 2000, nous avons complété une analyse sommaire du Rapport sur les progrès environnementaux de l'Association minière du Canada.
- Nous avons fourni des conseils et de l'information à des groupes régionaux, y inclus Nunavut, Algonquin Eco-Watch, West Carleton, la Première Nation Michipicoten, la Société de conservation du Yukon, le Comité canadien des ressources de l'Arctique, Northwatch et le Citizens Environmental Mining Council of Newfoundland.

Conseil d'administration

Mines Alerte est légalement incorporé au niveau fédéral à titre de société à but non-lucratif, avec un Conseil d'administration composé de treize directeurs.

La gamme d'expertise et d'expérience des directeurs-fondateurs comprend la géoscience, les sciences de la santé, les communications politiques, le droit en matière de ressources naturelles, l'organisation de campagnes, la gestion organisationnelle et la recherche de fonds, le développement international et les questions autochtones. Les individus membres du Conseil d'administration sont responsables vis-à-vis l'ensemble des organisations membres de Mines Alerte et ne peuvent représenter, dans leurs fonctions de directeur, les intérêts d'un groupe

spécifique.

Co-présidents

Alan Young, Victoria, Colombie Britannique
Directeur général, Environmental Mining Council of BC.

Brennain Lloyd, North Bay, Ontario
Directrice générale, Northwatch

Trésorier

Yves Rochon, Aylmer, Québec
Responsable de programme, Inter Pares

Secrétaire

Ken Traynor, Toronto, Ontario
Recherchiste, Canadian Environmental Law Association

Daniel Ashini, Sheshatshui, Labrador
Consultant à la Nation Innu

Julie Gelfand, Ottawa, Ontario
Directrice générale, Fédération canadienne de la nature

Isobel Heathcote, Guelph, Ontario
Professeur de génie et de sciences de l'environnement à l'Université de Guelph.

Sarah Johnnie, Carmacks, Yukon
Directrice générale, Carmacks Renewable Resource Council

Nancy Kleer, Toronto, Ontario
Partenaire chez Morris, Rose, Ledgett, Barristers and Solicitors

Sue Moodie, Whitehorse, Yukon
Maîtrise en gestion de l'environnement, École de génie minier, Université Queens

Kevin O'Reilly, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
Directeur à la recherche, Comité canadien des ressources de l'Arctique

Dermod Travis, Montréal, Québec
Directeur, Public Interest Research Associates

Joe Tsannie, Jr., Wollaston Lake, Saskatchewan
Conseiller, Première Nation Hatchet Lake



Le personnel de Mines Alerte Canada (de gauche à droite): Catherine Coumans, coordonnatrice à la recherche; Joan Kuyek, coordonnatrice nationale; Jamie Kneen coordonnateur des communications

Membres en 1999

Comité canadien des ressources de l'Arctique
Canadian Environmental Law Association
Fédération canadienne de la nature
Environmental Mining Council of British Columbia
La Nation Innu
Inter Pares
Northwatch
Société de conservation du Yukon

États Financiers 1999

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada

Nous avons vérifié le bilan de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada au 31 décembre 1999 et les états des résultats et des actifs nets pour la période de onze mois se terminant à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 décembre 1999 ainsi que les résultats de son exploitation et des changements à sa situation financière pour la période de onze mois terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Ottawa, Ontario
le 18 janvier 1999

Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP
Comptables agréés

MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada
RÉSULTATS POUR L'EXERCICE DE ONZE MOIS
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1999

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1999

	1999
ACTIF COURANT	
Encaisse	38,003 \$
Dépenses payées d'avance	2,450
	40,453 \$
PASSIF COURANT	
Comptes à payer	8,870 \$
Recettes reportées (note 2)	22,000
	30,870
ACTIFS NETS	
Solde – début de l'année	—
Revenu net pour l'exercice	9,583
	9,583
	40,453 \$

MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada
RÉSULTATS POUR L'EXERCICE DE ONZE MOIS
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1999

	1999
RECETTES	
Subventions	38,300 \$
Contributions générées par les programmes	20,230
Subventions de fondations	
Fondation EJLB	24,000
Fondation Gordon	116,000
Autres	40,000
Cotisations des membres, intérêts et divers	1,324
	239,854
DÉPENSES	
Coordination et réunions du Conseil	8,698
Conférences et réunions	60,436
Appui technique et frais de lancement	23,142
Publicité et publications	7,575
Programme international	24,193
Programme domestique	60,292
Fonctionnement	12,231
Administration	33,704
	230,271
REVENU NET POUR L'EXERCICE	9,583 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 1999

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) L'organisme

MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada a été incorporé sans capital le 11 juin 1999, suivant la Loi canadienne des corporations. MiningWatch Canada/ Mines Alerte Canada est un organisme non-gouvernemental voué à la promotion de pratiques responsables en matière d'exploitation et de développement miniers. Oeuvrant sur les plans national et international en soutien aux organisations locales, MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada fait valoir l'intégrité économique, sociale, écologique et culturelle. La corporation est un organisme à but non-lucratif et n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Bien que l'organisme ait été incorporé en juin 1999, ses activités ont commencé le 31 janvier 1999. En conséquence, ces états financiers couvre l'exercice de onze mois allant du 31 janvier 1999, au 31 décembre 1999.

(b) Immobilisation

L'organisme enregistre comme dépenses les coûts d'immobilisation encourus au cours de l'exercice. Les dépenses pour l'exercice pour l'acquisition de matériel informatique et d'équipement de bureau s'élèvent à 10,422 \$.

(c) Enregistrement des recettes

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des subventions.

2. RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées consistent en du financement reçu avant la fin de l'exercice mais qui se rapporte à la prochaine année fiscale.

3. ENGAGEMENTS

L'organisme est lié par un bail à loyer pour ses bureaux qui vient à échéance le 30 avril 2004. Les paiement annuels de location, y inclus les coûts d'exploitation, s'élèvent approximativement à 7,800 \$.